

Débat public Plein-Sud

De [association RENARD](mailto:association.RENARD)
À projetpleinsud@roissyenbrie77.fr, [Patrick NORYNBERG](#), [Roland DE PHILY](#), [Association RENARD](#)
Répondre à association-renard@orange.fr
Date Lun 14 Déc 12:23

Message 1 sur 49

Messieurs,

Lors de la visio-conférence du jeudi 10 décembre 2020, on nous a dit qu'il fallait prendre en compte le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour les équipements à programmer dans le périmètre du projet Plein-Sud.

Il s'avère qu'il n'existe pas de PLH applicable actuellement, que ceux qui auraient existé ne sont plus applicable depuis le 1er janvier 2018. Que le nouveau projet de PLH a été arrêté par Paris-Vallée-de-la-Marne le 19 décembre 2019. Ce projet a été transmis pour avis à la commune de Roissy qui n'a pas délibéré depuis sur celui-ci dans le délai de deux mois dont elle disposait.

La communauté d'agglomération Paris-Vallée-de-le-Marne doit ensuite le transmettre au Préfet pour son approbation éventuelle.

Nous demandons que la commune ajoute sur la page du débat public "Plein-Sud" le projet de PLH qu'elle a reçu de la CAPVM. Il s'agit bien d'un document administratif communicable puis qu'arrêté par la CAPVM.

Cordialement.

Philippe ROY - président - 06 45 61 42 27 -

association-renard@orange.fr

<https://www.renard-nature-environnement.fr/>